

INFO REAU

MAIRIE

2 Route de Villaroche

77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

✉ : mairie.de.reau@wanadoo.fr

Site : mairiedereau.fr



SPECTACLE DE FIN D'ANNEE "Prélude Estival"



Erratum :

Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal de mai 2010 concernant l'adoption du budget 2010 de la commune par le conseil municipal.

Celui-ci n'a pas été voté à l'unanimité du conseil mais à la majorité simple selon la répartition suivante :

Pour : 8 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 7 voix

L'équipe municipale présente ses excuses les plus sincères aux élus qui s'étaient abstenus lors de ce vote et qui avaient été choqués par le compte-rendu qui en avait été fait dans le précédent bulletin municipal.

SOMMAIRE

- Vos élus vous informent Page 3
- **SCOLAIRE** Page 4
 - Transport collégiens/lycéens
 - Etudes surveillées
 - Effectifs prévisionnels
 - Remise des livres
 - La maison des doudous
 - Sorties scolaires
 - Spectacle de fin d'année
- **ENVIRONNEMENT** Page 9
 - Sécheresse 2010
 - Visite d'une station d'épuration
 - Visite d'une station de traitement des déchets verts
- **VIE DES ENTREPRISES** Page 12
 - Secret'air
- **VIE DE QUARTIERS** Page 12
 - Ourdysienne
 - Impasse de la Grange aux Dîmes
- **CULTURE ET SPORT** Page 12
 - Vide grenier
 - Marathon de Sénart
- **DIVERS** Page 14
 - Recensement militaire
 - Tranquillité vacances
 - Moissy plage
 - GDF SUEZ
 - CPAM
 - Ma retraite complémentaire
 - CNAV
 - Sécurité routière



Le Mot du Maire

Réaltaises, Réaltais, chers concitoyens,

L'année scolaire s'achève, le thermomètre augmente, le stress aussi, chez les étudiants à l'approche des examens et certains d'entre nous préparons déjà les valises pour les vacances d'été qui s'annoncent.

Même si l'époque favorise une forme d'insouciance, d'aucuns ne désarment pas dans la production de tracts aussi mensongers qu'injurieux.

Je pensais, sans doute naïvement, que la politique, c'était un débat d'idées, une confrontation d'opinions, parfois divergentes, voire, opposées, mais pas un combat agressif et haineux.

Je n'imaginais pas que s'opposer à une vision différente d'un projet devait se traduire obligatoirement par des trombes de calomnies, une diffamation permanente et le devoir d'intenter des procès en sorcellerie au moindre désaccord.

Sans doute, est-ce la conception des détracteurs en ce qui concerne le projet du golf compact de ville, dont le permis de construire a été délivré en toute conformité avec la réglementation et instruit par une instance de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture toute indépendante.

Excusez-moi ce moment d'égarement où je vous livre mes états d'âmes de façon quelque peu impudique, je le concède volontiers ; mais, quand l'étonnement dispute la primauté à l'écœurement, il est bon parfois de se confier.

Dans les mois qui viennent, je ferai paraître un dossier complet sur le projet de ce golf sur la commune.

Pour le reste, vos élus continuent à œuvrer conformément au projet de développement pour lequel vous leur aviez donné autorité.

A ceux qui partent, je leur souhaite de bonnes vacances, à ceux pour qui les rigueurs économiques n'autorisent que peu de marge de manœuvre, je leur souhaite que 2010 se fasse vite oublier afin que 2011 leur soit plus propice.

Le Maire

Michel ROGER

Vos élus vous informent !

Au terme d'un hiver pesant pour tous, les vacances approchent, apportant leur lot de détente et de repos.

Comme ce fut le cas tout au long de cette année, une grande partie des élus que vous avez désigné va continuer son travail pour faire avancer les dossiers importants pour notre commune : Assainissement et sécurisation à Villaroche, liaison douce entre Ourdy et le Bourg, réfection du revêtement de la route menant au pont du TGV (au sud d'Ourdy), projets d'urbanisme dans le Bourg, création de la mini-crèche, etc.

Il s'agit de dossiers aux problématiques et aux intervenants multiples, lourds en investissement et qui demandent une longue période d'études et d'élaboration avant d'aboutir à un résultat concret et visible. Nous y travaillons consciencieusement afin de voir leur réalisation dans les mois qui viennent.

Sur ces dossiers majeurs, comme sur d'autres de moindre importance, la participation de tous aurait probablement permis une plus grande efficacité. Mais certains ont choisi la voie de l'opposition systématique.

Vous avez probablement reçu dans vos boîtes à lettres un tract de l'association arrêt aux nuisances présidé par un élu communal, portant sur le nouvel aménagement paysager du golf de la Croix des Anges.

Les mots utilisés dans ce tract ont été choisis à dessein, avec pour seule volonté d'installer un climat de psychose dans notre commune.

Nous ne répondrons pas à ce papier dans le détail, tant les propos tenus sont, pour certains exagérés, pour d'autres mensongers, fruits de l'imagination débordante de leurs auteurs (lesquels auteurs auraient d'ailleurs fait preuve de davantage de bravoure s'ils s'étaient nommés et s'ils n'avaient pas attendu le départ de Monsieur le Maire en congés pour agir, le privant ainsi d'un élémentaire « droit de réponse »).

Par chance, nous habitons un Pays démocratique, dans lequel chaque citoyen peut consulter un dossier de permis de construire. Mieux qu'une longue démonstration, nous invitons donc ceux d'entre vous qui auraient des inquiétudes ou des interrogations à venir en Mairie consulter le dossier dont il est question. Nous sommes bien entendu à votre disposition, comme nous le faisons depuis le début de ce mandat, pour répondre aux questions.

Nous poursuivons notre travail avec détermination, dans la sérénité, et vous donnons rendez-vous à la rentrée.

D'ici là, nous souhaitons de très bonnes vacances aux petits et aux grands !

SCOLAIRE

Transport collégiens/lycéens

Depuis des années et pour des raisons pratiques, les collégiens et lycéens des hameaux de Réau étaient acceptés dans le bus de ramassage scolaire du primaire (en fonction des places disponibles).

Les incidents provoqués par des collégiens et lycéens se sont multipliés depuis 2009, et ce malgré le renforcement des moyens au niveau de l'encadrement dans le bus.

Ces incidents ont parfois mis en danger la sécurité des enfants du primaire dont la commune a la responsabilité. Outre les constants refus de mettre les ceintures de sécurité, de rester assis dans le bus, nous avons dû traiter les cas plus graves qui suivent :

- partage entre collégiens et lycéens d'un sac à main de femme volé, avec ce qu'il contenait (carte bancaire, argent, cigarettes.....) ;
- tirs sur les enfants du primaire, au pistolet à billes (confisqué) ; mais qui aurait pu blesser plus sérieusement l'enfant qui a reçu le projectile au visage ;
- agressions verbales voire physique sur des agents municipaux par certains collégiens et lycéens ou par leurs parents ;
- Collégiens/lycéens se vantant auprès des autres collégiens/lycéens et enfants du primaire des vols qu'ils ont commis dans les magasins le jour même ;
- chahut entre collégiens obligeant le conducteur à arrêter le bus ;
- et bien d'autres événements, moins graves mais tout aussi perturbants pour le bon fonctionnement de ce service.

Bien entendu, tous ces incidents ont été traités et ont eu les suites prévues par le règlement transport, mais nous avons été interpellés de nombreuses fois par des parents d'élèves en mairie, et par l'Association des parents d'élèves en conseil d'école, inquiets pour la sécurité des enfants de l'école primaire, et qui, à juste titre, nous ont demandé ce que nous comptons faire pour régler le problème.

La commune n'étant pas l'organisateur des transports, nous nous sommes naturellement tournés vers celui-ci, afin de lui faire part de notre problème.

Il nous a informé que nous n'avions ni autorité, ni habilitation à transporter les collégiens et lycéens, et que nous n'étions pas assurés pour cela. La gestion de l'enseignement secondaire est assurée par le Conseil Général et Régional avec dans notre cas délégation au SAN pour le volet transport. Il s'avère que les collégiens et lycéens bénéficient d'une carte de transport les autorisant à prendre le bus qui leur est réservé le matin et le soir, et uniquement celui-là. Transporter les collégiens ou lycéens dans le bus de l'école primaire n'est donc pas permis par la réglementation en vigueur.

Avec ces informations, et afin de nous mettre en conformité, nous avons donc décidé, de ne plus accepter aucun collégien et lycéen dans le bus de ramassage scolaire de l'école primaire, dès la prochaine rentrée.

Conscients du désagrément que cela va occasionner à l'ensemble des collégiens et lycéens des hameaux de Réau, nous intervenons auprès du SAN, du Conseil Général, du Conseil Régional pour demander un aménagement des horaires de la navette collège/lycées afin que celle-ci correspondent aux horaires d'une majorité de collégiens/lycéens. Nous vous tiendrons informés de la suite qui sera donnée à notre demande.



SCOLAIRE

Etudes surveillées

La commune, en collaboration avec les enseignants de l'école, a décidé de mettre en place dès la prochaine rentrée, un service d'études surveillées après la classe.

Pendant ce temps privilégié, les enfants pourront faire leurs devoirs, ou apprendre leurs leçons, encadrés par un des enseignants.

Le tarif quotidien, qui ne prendra en compte que le coût des heures réalisées par les enseignants n'est pas encore validé, car il dépendra du nombre d'enfants inscrits. Alors, sachez, que même si vous avez répondu négativement au questionnaire qui vous a été remis il y a quelques semaines, il sera toujours temps d'inscrire vos enfants à la rentrée ou en cours d'année.

Toutes les informations concernant ce nouveau service (tarif, durée, règles de fonctionnement), vous seront communiquées, dès qu'elles seront définitivement validées.



Effectif prévisionnel septembre 2010

Sous réserve d'inscriptions ou de départs à venir, nous avons un effectif prévisionnel de 118 élèves pour la rentrée de septembre, répartis de la façon suivante :

- Petite section de maternelle : 14
- Moyenne section de maternelle : 13
- Grande section de maternelle : 12
- CP : 14
- CE1 : 12
- CE2 : 21
- CM1 : 10
- CM2 : 22

Remise des livres

Jeudi 1er juillet, Monsieur FERRIEN Maire Adjoint, remettra aux élèves de CM2 un dictionnaire français/anglais ainsi qu'un dictionnaire des synonymes pour leur souhaiter une bonne poursuite de leur scolarité en 6ème.

Un goûter de fin d'année scolaire sera également offert par la commune à tous les élèves de l'école.



La maison des doudous



Courant 2008, une habitante de la commune a présenté à l'équipe municipale un projet de micro-crèche privée et a sollicité son soutien.

Après avoir longuement réfléchi à l'intérêt et à la possibilité de mise en œuvre de ce projet, la commune a décidé de réaliser des travaux d'aménagement et de mise aux normes, dans une partie des locaux de l'ancienne école, afin de les mettre à disposition de cette structure privée courant 4ème trimestre 2010. Cela permettra une pleine capacité d'accueil de 9 enfants de 0 à 3 ans.

Pour tous renseignements concernant le futur fonctionnement de la micro-crèche, vous pouvez contacter Madame BENSARD à l'adresse mail suivante : lamaisondesdoudous@hotmail.fr

SCOLAIRE

Sorties scolaires

Au temps des chevaliers



Les élèves de Petite et Moyenne Sections ont plongé le temps d'un après-midi (ensoleillé) à l'époque des chevaliers grâce à la visite du château de Blandy-lès-Tours.

Après un pique-nique dans les douves du château, nous sommes partis à la découverte de ce lieu exceptionnel.

Aujourd'hui, les herses, donjons, meurtrières, créneaux et remparts n'ont plus de secrets pour nous.

Mais la vie de chevalier est vraiment difficile (ils n'avaient même pas la télé) alors après avoir tiré nos dernières flèches sur les ennemis imaginaires, c'est fourbus mais enchantés que nous sommes montés dans le bus qui nous ramenait à Réau.



La cité Médiévale



Mardi 25 mai, nous, les élèves de la classe de CE2/CM1, accompagnés de Mme BURLE et de parents d'élèves, sommes allés à Provins. Le matin, nous avons pu découvrir l'univers des rapaces dans un spectacle retraçant la légende de Bavon, Saint Patron des Fauconniers. Ces majestueux animaux nous ont « rasé » les casquettes avec leur 2 mètres d'envergure pour certains. Ils sont très impressionnants en vol. Puis nous sommes allés manger non loin de la Tour César. L'après-midi, nous avons assisté à la Légende des chevaliers, superbe spectacle qui nous a transporté au temps de Thibaud IV, avec voltige, dressage, jonglerie, cascades spectaculaires, joutes et combats époustoufflants.

Sous un chaud soleil, nous avons passé une super journée riche en émotion, un moment que nous n'oublierons pas. Merci aux parents qui nous ont si gentiment encadrés.

Les élèves et la maîtresse.



SCOLAIRE

Sorties scolaires

Zoo de Cheptainville



La visite au zoo de Cheptainville des GS/CP et CE1 de Mme Da Silva et Mme Kieffer

Jeudi 27 mai, en route pour le zoo de Cheptainville.

Les enfants ont pu voir une multitude d'animaux : volailles de tous pays, zébu, buffles, lamas, cochons, boucs, chèvres, mouton à 4 cornes, perroquets, serpents, caméléons, tortues et des wallabys.

La journée fut un peu arrosée, mais surtout très agréable et on s'est bien amusé.

Journée épuisante tout de même, regardez comme les enfants dorment bien dans le car du retour...

Mme Kieffer



SCOLAIRE

Spectacle de fin d'année

Prélude Estival

C'est Madame MONTEBAULT, Directrice de l'école de la Colombe, qui a introduit la soirée.

Nous retiendrons les remerciements adressés à Christelle KIEFFER pour son implication et son excellent travail durant ces années passées à REAU.

Puis vint l'heure de la représentation : Le thème du spectacle de l'école 2010 était cette année un "prélude estival".

Les tableaux de chacune des classes (sauf les petites sections de maternelle qui se produiront plus tard) se sont succédés au fil du spectacle, alternant chants, danses, mimes et rythmes africains, pour se terminer vers 21h sur un final de "Kuduro" endiablé.

Une fois de plus, la Municipalité félicite les Enseignants et les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) pour leur très bon travail, les enfants pour leur talent et les parents pour leur présence riche en applaudissements.

Nous tenons une fois de plus à remercier tout particulièrement le groupe SAFRAN pour la mise à disposition gracieuse du Musée SAFRAN et le régisseur pour sa disponibilité.

Rendez-vous à Noël pour le prochain spectacle !



ENVIRONNEMENT

Restriction d'eau

Le seuil de crise renforcé étant atteint, les services préfectoraux par arrêté N°2010/DDEA/SEPR/195 ont fixé les mesures de restriction des usages de l'eau pour lesquels notre commune est concernée.



PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

SECHERESSE 2010

MESURES DE RESTRICTIONS AU SEUIL DE CRISE RENFORCEE DES USAGES DE L'EAU POUR LA NAPPE DU CHAMPIGNY EST ET OUEST SEUIL DE CRISE RENFORCEE

Au vu des précédentes années de déficit hydrique, la recharge hivernale n'a pas permis une remontée suffisante du niveau de la nappe de Champigny. Déjà en situation de crise depuis plus d'un an, la situation de la nappe du Champigny est préoccupante, et le seuil de crise renforcée est franchi. Le Préfet a donc décidé par arrêté préfectoral de prendre des mesures de restriction des usages de l'eau au seuil de crise renforcée.

Pour les particuliers, les collectivités et professionnels, ces restrictions concernent notamment :

Mesures	Franchissement du seuil de crise renforcée
Lavage des véhicules	Interdit hors des stations professionnelles munies d'un système de recyclage, sauf pour raisons sanitaires ou véhicules prioritaires
Arrosage des pelouses, des espaces verts, des espaces sportifs de toute nature	Interdit, sauf pour les greens des terrains de golfs autorisés entre 20h et 8h.
Arrosage des massifs floraux	Interdit
Lavage des voiries, nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux	Interdit sauf impératifs sanitaires
Activités industrielles et commerciales (hors installations classées pour la protection de l'environnement)	Limitation de la consommation d'eau au strict nécessaire
Irrigation des grandes cultures *(hors retenues collinaires alimentées en hiver) et établissements équestres	- Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits. - Prélèvements par forages interdits.
Irrigation *des cultures légumières et maraîchères, y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon, et Arrosage des jardins potagers	- Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits entre 8 h et 20 h. - Prélèvements par forages interdits entre 8h et 20h et du samedi 8h au dimanche 20h
Piscines privées à usage familial	Remplissage interdit, sauf pour les chantiers en cours. Vidange interdite, sauf dérogation auprès du service de police de l'eau
Plans d'eau	Remplissage interdit excepté pour les activités commerciales; vidange interdite
Alimentation des fontaines publiques	Interdit
Travaux en rivière	Interdit

* Pour les irrigants volontaires, un dispositif expérimental de gestion collective de l'irrigation est mis en place et fait l'objet de mesures spécifiques, basées sur une restriction volumétrique et non horaire.

Les usages utilisant la récupération d'eaux pluviales ou la récupération d'eaux usées autorisée par la Mission Inter-Services de l'Eau (MISE), ou d'un recyclage, ou d'une interconnexion à une ressource n'étant pas en situation de sécheresse, ne sont pas concernés par les mesures de restriction.

Par ailleurs, il vous est demandé d'utiliser l'eau au plus juste des besoins, d'éviter tout gaspillage et réserver cette ressource rare aux usages prioritaires. En cas de besoin d'informations complémentaires, vous pouvez consulter le site Internet de la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture : <http://www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr> ou nous contacter par téléphone au 01 60 56 71 71.

ENVIRONNEMENT

Visite d'une station d'épuration par les élus

Pour la réalisation de l'assainissement du hameau de Villaroche, trois possibilités étaient envisageables :

- raccordement sur le réseau existant (25% plus onéreux que les autres solutions)
- Traitement sur une unité locale (station d'épuration avec roseaux)
- Raccordement à la future station d'épuration du SYMPAV (échéance de réalisation incertaine)

Pour permettre à la municipalité de se rendre compte par elle-même des conditions de traitement d'une unité locale, le SAN de Sénart a organisé le 27 avril 2010 une visite de l'unité d'épuration des eaux usées de Sancy-lès-Meaux (77), commune de 350 habitants.



La station d'épuration de Sancy-lès-Meaux

La mise en place d'une unité d'épuration autonome constitue en effet une des possibilités retenues par le SAN de Sénart pour Villaroche. M. Dubois, maire de Sancy-lès-Meaux, a accueilli M. Roger et quelques élus afin de présenter le site de la station.

Opérationnelle depuis 2005, cette unité autonome d'épuration a été dimensionnée pour répondre aux besoins propres à la commune. Il s'agit d'une station de type lits filtrants plantés de roseaux. Le système d'épuration consiste en une filtration des eaux usées par assimilation des plantes, sans décantation préalable.

Les boues retenues en surface des filtres sont déshydratées et compostées sur place par l'action des plantes. Le compost, enlevé au bout de plusieurs années, peut servir de fertilisant agricole.

Ce type de station, adaptée aux besoins d'épuration de petites unités urbaines, présente l'avantage d'une bonne insertion paysagère. Le système ne nécessitant pas de brassage, les odeurs dégagées par l'installation sont quasi inexistantes.

L'installation est évolutive et peut s'agrandir pour répondre à une augmentation de la population.



Les eaux usées sont versées dans les lits filtrants plantés de roseaux pour épuration

ENVIRONNEMENT

Visite d'une plateforme de compostage de déchets verts par les élus

Le SMITOM a organisé le 27 mai 2010 une visite de la déchèterie du SMICVAL de Saint-Denis-de-Pile, située dans le Libournais (Gironde).

Le Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde assure la collecte et le traitement des déchets sur un territoire de 143 communes (180 000 habitants). La déchèterie de Saint-Denis de Pile comprend notamment une plateforme de compostage des déchets verts semblable à celle en projet à Réau.

Les déchets verts sont collectés ou amenés volontairement par les particuliers ou les professionnels sur le site de la déchèterie. Ces déchets sont traités et valorisés selon un processus composé de trois grandes phases :

☞ La phase de broyage et de mélange des déchets verts permet de constituer un produit homogène.

☞ La phase de fermentation, d'une durée de quatre semaines, aboutit à la dégradation des matières organiques.

Sur le site du SMICVAL, la fermentation s'effectue sous bâche avec un système de contrôle de la température et de ventilation des déchets. Cette technologie garantit une non émission d'odeurs dans le voisinage du site.

Le projet de plateforme de compostage des déchets verts du SMITOM à Réau vise à renforcer cette garantie de non émission d'odeurs, avec la réalisation d'un bâtiment fermé équipé d'un système de traitement de l'air pour la phase de fermentation.

☞ La phase de maturation et d'affinage, d'une durée de quatre mois durant laquelle les déchets sont régulièrement retournés et arrosés, permet d'aboutir au produit final.

① Contrôle gardiennage et pont-bascule

② Bâtiments administratifs

③ Centre de tri

④ Centre de transfert

⑤ Plate-forme de compostage

⑥ Ateliers

⑦ Plate-forme de stockage

⑧ Déchèterie mixte particuliers et professionnels

⑨ Point de vente de compost



Le site de la plateforme de compostage des déchets verts du SMICVAL



Traçabilité du produit depuis son arrivée sur le site jusqu'à la vente

VIE DES ENTREPRISES

SECRET'AIR

Création de « SECRET'AIR », entreprise individuelle de secrétariat indépendant située sur Réau, spécialisée dans tous les types de secrétariat (classique, médical, juridique, bâtiment) et plus précisément dans la saisie de masse, courriers, comptes-rendus, photocopies, mise sous pli, relance impayés...

Pour tout renseignement : ☎ 01.60.60.31.20 📞 06.60.38.63.72 📧 sevyathome@gmail.com

VIE DE QUARTIERS

Ourdysienne

Le samedi 29 mai 2010 a eu lieu la 2ème ourdysienne sur la coulée verte. Merci aux courageuses familles qui ont bravé la pluie et se sont rassemblées pour partager ce moment de convivialité.

Rendez-vous l'année prochaine...avec le soleil.

Messieurs et Mesdames DECK et VALTON

Impasse de la Grange aux Dîmes

Le 5 juin, ce fut une bonne soirée dans l'Impasse de la Grange aux Dîmes à l'occasion de la fête des voisins.

Aussi une arrivée de nouveaux voisins, Stéphanie et Jérôme et le départ de Michelle et Bernard.

Cela a duré jusqu'à 3 heures du matin.

A l'année prochaine.

Monsieur HERY



CULTURE ET SPORT

Comité des fêtes

Le 16 mai 2010 a eu lieu la brocante annuelle.

Le soleil était au rendez-vous, ainsi que les exposants et les visiteurs.

L'après-midi, nous avons eu la joie d'accueillir le clown ballon et le caricaturiste pour le plaisir des petits et des grands.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé à organiser au mieux cette belle journée.

La Présidente



CULTURE ET SPORT

Marathon de Sénart

Comme tous les ans, le 1^{er} mai était sous le signe du sport à Réau comme à Sénart.

Ce ne sont pas loin de 2181 participants qui ont pris le départ pour les trois courses, et près de 1400 rien que pour le Marathon, course emblématique du jour.

Fidèle participant réaltais à cette course, Mr Richard a pu côtoyer les champions et parcourir les 42km195 en 3h42.

Deux autres réaltais, Messieurs Auzet et Martial n'ont pas démerité, et sont allés au bout de l'épreuve en 4h45.



Un grand bravo à tous ces coureurs qui ont contribué à faire de Réau l'une des villes les plus représentées de Sénart, et à tous les bénévoles réaltais qui ont su mettre une ambiance folle et remarquée au sein de la course.



Les bénévoles du point épongeage



animation installée place de l'église avec Duo Vinyl

DIVERS

Recensement militaire

Garçons et filles, vous avez 16 ans, faites vous recenser. Tous les jeunes français garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. Il faut se présenter avec sa carte d'identité, un justificatif de domicile ainsi que le livret de famille des parents. Il sera remis à l'intéressé(e) une attestation de recensement.

Il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Vacances, partir en toute tranquillité

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Dans le cadre de cette opération, la Police Nationale vous invite à :

- ① Signaler au commissariat de Moissy Cramayel au 01.64.13.50.00 toute absence de votre domicile, en leur laissant votre adresse et coordonnées téléphoniques ainsi que la période pendant laquelle vous vous absentez, afin qu'ils puissent surveiller votre maison.
- ② Demander à un voisin de récupérer votre courrier, ou bien le faire bloquer à la poste, qui peut vous le faire suivre.
- ③ N'hésitez pas à mettre en place le transfert d'appel vers votre lieu de vacances. Les cambrioleurs ne se privent pas de téléphoner pour vérifier de votre absence. Ne laisser donc pas sur votre répondeur un message précisant votre absence et la durée.
- ④ Changer de code si vous disposez d'un code d'entrée, veillez aux traces d'usure des touches.

Auto surveillance : si vous découvrez un fait anormal chez votre voisin, tel que tentative de cambriolage ou toute autre forme de délinquance, téléphoner immédiatement au commissariat.

Moissy Plage

Sortez les maillots et les parasols, Moissy Plage est de retour du 5 au 22 juillet 2010.

Des palmiers et quelques tonnes de sable vous attendent une nouvelle fois près du centre aquatique Nymphéa (près du complexe sportif de Moissy), avec des jeux et des activités sportives gratuites pour petits et grands, le tout en musique.



GDF SUEZ

Comme vous le savez, de grands changements ont affecté le marché de l'énergie en France depuis quelques années : séparation des activités commerciales et de distribution des deux grands acteurs historiques, EDF et Gaz de France, ouverture du marché de l'énergie à la concurrence et, plus récemment, fusion de Gaz de France avec Suez, pour donner naissance à un nouvel acteur, GDF SUEZ.

Afin de vous aider à mieux comprendre ce nouveau paysage énergétique, veuillez trouver ci-dessous les contacts utiles.

☎ **Urgences gaz naturel** : appeler le GrDF au 0 800 47 33 33 (*appel gratuit depuis un poste fixe*)

☎ Pour le **raccordement au gaz naturel** : appeler le GrDF au 0 810 224 000 (*prix d'un appel local*)

☎ Si vous avez un **contact** de gaz naturel ou d'électricité **Gaz de France DolceVita** : **09 69 324 324** (*appel non surtaxé*) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

DIVERS

CPAM

Communiqué de la *Caisse d'Assurance Maladie* de Seine-et-Marne

Modification des horaires d'ouverture au public de la *Caisse d'Assurance Maladie*

La *Caisse d'Assurance Maladie* de Seine-et-Marne a modifié ses horaires d'ouverture au public le 3^{ème} jeudi de chaque mois. Ce jour là, ses points d'accueil ouvrent à 10h.

La liste des agences d'accueil de la Cpam, ainsi que leurs jours et heures d'ouverture au public sont consultables sur www.ameli.fr

Ma retraite complémentaire

Parce que votre carrière est unique, vous avez besoin de conseils uniques. C'est pourquoi 1000 conseillers retraite, spécialisés dans la retraite complémentaire AGIRC et ARRCO, vous accompagnent et vous aident à préparer votre dossier de retraite.

Le numéro pour préparer votre
retraite complémentaire
0 820 200 189
maretraitecomplementaire.fr

CNAV

A compter du 1er juillet 2010, il faudra composer le 3960 pour joindre la CNAV et obtenir des informations sur la retraite du régime général.

Pour les appels venant de l'étranger ou pour les utilisateurs de box et téléphone portable, le numéro à composer est le 09 71 10 39 60 afin de bénéficier des mêmes conditions tarifaires.

Des télé-conseillers vous accueillent de 8 heures à 17 heures du lundi au vendredi.

Le 3960 vous permet d'être informé de l'actualité sur la retraite, d'accéder à des informations personnelles (suivi du dossier, derniers paiements, montant pour la déclaration fiscale) et d'être mis en relation avec un conseiller.

Pour accéder à des services interactifs (visualisation du relevé de carrière, régularisation de la carrière, estimation de la retraite...) connectez-vous à www.lassuranceretraite.fr

SECURITE ROUTIERE



Dans le cadre de l'organisation de la semaine de mobilisation pour la sécurité routière, le CENTAURE en partenariat avec la commune de REAU, organise une journée « portes ouvertes » à l'intention des habitants de la commune,

le **SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2010 de 9H30 à 17H.**

Cette journée offrira la possibilité de découvrir le centre, d'assister aux tests auto choc et aux séances de sensibilisation sur les causes et conséquence de l'insécurité routière, ou d'effectuer quelques évolutions sur le plateau d'exercices avec des véhicules du CENTAURE.

ENTREE LIBRE ET GRATUITE

A NOTER

FETE COMMUNALE

Organisée par le comité des fêtes

Samedi 26 juin 2010

À la salle des fêtes

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE AU PUBLIC

HORAIRES D'ÉTÉ DU 05/07/2010 AU 31/08/2010

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Fermé le Mercredi toute la journée

de 10 h 00 à 12 h 00

et

de 14 h 00 à 17 h 00

de 10 h 00 à 12 h 00

VIDE GRENIER

Organisé par l'Amicale des

Anciens Elèves

Dimanche 12 septembre 2010

Sur le parking de la salle des fêtes

LOTO

Organisé par le comité des fêtes

Dimanche 26 septembre 2010

À la salle des fêtes